



AVIS A LA POPULATION

REUNION D'INFORMATION PREALABLE PROJET DE CATEGORIE B AVEC ETUDES D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Luminus s.a., Boulevard Roi Albert II, 7 à 1210 Saint-Josse-ten-Noode, informe la population qu'elle prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à :

L'implantation d'un parc de 2 éoliennes, d'une cabine de tête, de chemins d'accès, d'aires de montage et la pose de câbles électriques sur le territoire de la commune de Mouscron, situé entre les villages de Mouscron et Rollegem, rue de la Royenne.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique européenne, nationale et régionale de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

A cet effet, une réunion d'information préalable sera organisée le

**jeudi 25 juin 2026 à 19h00
Salle Wembley - Stade "Le Canonnier"
Rue du Stade 33
7700 Mouscron**

L'enregistrement de la réunion est également consultable dès le surlendemain de la tenue de la réunion via le lien :

<https://www.luminus.be/fr/corporate/production-d-energie/numero-1-en-eolien-terrestre/nos-projets/>

Cette réunion d'information a pour objet :

- 1° de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- 2° de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- 3° de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- 4° de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.
- 5° de préciser que l'évaluation de l'impact sur l'environnement se fera dans un contexte transfrontière.

Conformément à l'article 83 alinéa 3, 1er du décret relatif au permis d'environnement, le présent avis vaut appel à manifestation d'intérêt à participer au projet.

Suite à cette réunion, chacun est invité à adresser ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences par écrit au Collège Communal de Mouscron, rue de Courtai 63 à 7700 Mouscron (avec une copie à Luminus, Martin Ghesquiere, rue de la Barrière 44 à 4100 Seraing) et ce dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information.

Des informations peuvent être obtenues auprès de Luminus, Martin Ghesquiere, Rue de la Barrière 44 à 4100 Seraing ou par email : martin.ghesquiere@luminus.be